

Natura 2000 au service des espaces naturels

Natura 2000 est un réseau écologique européen visant à conserver les espèces et milieux naturels rares ou vulnérables.

Suite aux directives européennes Oiseaux (1979) et Habitats* (1992), chaque état membre de l'Europe a désigné des sites Natura 2000 sur son territoire.

Ces sites, sélectionnés pour leur diversité biologique, sont gérés de façon à protéger leurs richesses naturelles en harmonie avec les activités humaines qui s'y déroulent. Remarquablement préservé, le littoral de la Manche est en grande partie intégré au réseau.

Couleuvre à collier

Un esprit de concertation

La mise en place de Natura 2000 passe par une concertation permanente de ses acteurs ; au sein de groupes de travail et dans le cadre du **comité de pilotage (COFIL)** présidé généralement par le préfet.

Le COFIL rassemble tous les partenaires impliqués sur le site : collectivités locales, professionnels, associations, propriétaires, agriculteurs, chasseurs, structures de l'État. Il constitue un **espace de dialogue** qui assure la **participation active** de chacun et la prise en compte des intérêts de tous.



Ophrys abeille

Le document d'objectifs ou DOCOB

Il s'agit du document de référence qui permet d'**orienter les décisions** de gestion du site Natura 2000.

Il comporte trois parties essentielles :

- Un **état des lieux** écologique et socio-économique du territoire.
- Des **objectifs** permettant de maintenir ou d'améliorer l'état de conservation des espèces et habitats.
- Des **mesures de gestion**, à destination des différents acteurs, basées sur un dispositif contractuel volontaire.



Mare de Vauville

Des outils spécifiques

Les acteurs locaux peuvent adhérer **volontairement** aux objectifs de gestion du DOCOB.

Trois dispositifs favorisant la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement sont proposés :

- Les **contrats Natura 2000**, pour la gestion des milieux les plus remarquables.
- Les **mesures agro-environnementales territorialisées**, exclu-sivement sur les espaces agricoles.
- Les **chartes Natura 2000**, marquant l'adhésion des ayant droits aux objectifs de Natura 2000.



*On entend par « habitat d'intérêt communautaire » un milieu naturel qui abrite une faune et une flore spécifiques, rares ou menacées : les dunes, les mares dunaires...

Des milieux naturels d'une extraordinaire richesse

Sur les terres dunaires du site Natura 2000 qui s'étendent de Héauville à Vauville, on observe des milieux naturels d'une extraordinaire richesse, où alternent dunes et dépressions humides.

Variés, ils constituent des **refuges de biodiversité** et supportent des **activités économiques traditionnelles** (pâturage dunaire) ou en forte émergence (comme les activités récréatives).



Oyats dans les dunes



Une dépression humide en eau



Le Triton palmé

Des étendues de sable aux couleurs variées

Les étendues dunaires entre Siouville-Hague et Vauville sont aussi riches que magnifiques ! Ces **dunes**, ou mielles, offrent à la vue des paysages variés. Ici, de petites dunes en bordure des hautes dunes, avec une végétation parsemée. Plus loin, des dunes mobiles, plantées d'**oyats**, soumises à l'érosion marine et aux pressions humaines. Plus loin encore, des dunes côtières habillées de **pelouses herbacées**, de **tapis de mousses** ou de lichens, parfois évoluant en friches...

Les pannes, des abris au cœur des dunes

Entre les dunes, l'œil avisé repère des **dépressions** appelées également « pannes ». Il s'agit en fait de **mares** temporaires ou pérennes qui trouvent leur place au cœur des zones les plus basses des massifs dunaires. Paysages de **marais** par ici, joncs ou **roselières** par là, les pannes sont un refuge sûr pour les **amphibiens**, tritons, crapauds ou autres rainettes...

Le roi de la mare

Protégé sur l'ensemble du territoire français, et remarquable au niveau européen, le **Triton crêté**, amphibien long de 14 à 18 cm, peut habiter des milieux variés tels que les mares, sources, fontaines, fossés, bordures d'étangs ou petits lacs. Mais ce sont dans les mares aux eaux stagnantes que les observateurs ont plus de chances de le croiser. À défaut, il est plus aisé de repérer d'autres amphibiens plus fréquents, comme le Triton palmé.

Passer à l'action pour la sauvegarde du site

Appel aux bonnes volontés : les **actions concrètes d'entretien ou de restauration** sont décisives pour la sauvegarde des espaces naturels sur le site ! Inscrites dans le document d'objectifs, elles peuvent être mises en œuvre grâce aux **contrats Natura 2000 (financements à 100 %)**.

Tous – collectivités, associations, particuliers, propriétaires comme usagers – peuvent se lancer dans l'aventure et contribuer ainsi à **préserver cet exceptionnel patrimoine naturel...**



Installation de ganivelles



Une panne embroussaillée



Broyage au calvaire de Biville

Un barrage contre l'érosion

Une des plus grandes menaces pour les massifs dunaires : l'**érosion naturelle**. Plus efficaces que le recours aux enrochements ou aux épis qui ne font que déplacer le problème sur d'autres secteurs dunaires, Natura 2000 privilégie l'usage de techniques dites « douces » : la **pose de ganivelles** (petites barrières en châtaignier) par exemple ou la **plantation d'oyats** sur les secteurs déjà érodés. Limiter le piétinement en canalisant les visiteurs sur certaines voies d'accès s'avère également efficace.

Des fourrés en bataille

Les broussailles gagnent peu à peu du terrain et envahissent dunes et pannes. Cette évolution spontanée des dunes fixées vers un **paysage de fourrés** (troènes, prunelliers...) provoque, hélas, une perte de leurs espèces caractéristiques et donc de l'habitat « dune grise » (figurant au nombre des priorités définies par la directive européenne Habitats). Pour remédier à ce problème et restaurer une végétation plus typique, des **chantiers de débroussaillage manuel ou mécanique*** sont organisés.

L'eau, une denrée précieuse

Les précieuses oasis constituées par les **dépressions humides** au creux des dunes ont tendance à s'assécher. Progressivement, la structure végétale se modifie, les espèces pionnières disparaissent au profit d'arbustes. Pour permettre aux amphibiens, notamment aux tritons, de survivre, il faut absolument **rétablir les réserves d'eau**, même temporairement. Par exemple, en retrouvant le niveau de la nappe phréatique, en accentuant le creusement de certaines dépressions, voire en créant de nouvelles mares**.

* Contrats Natura 2000 signés par le Conservatoire du littoral en 2003 et 2006 et par le SyMEL en 2008. ** Contrats Natura 2000 signés par le Conservatoire du littoral en 2003 et 2009.

Une nature à respecter...

Une plage abandonnée... en apparence

Pour garantir la diversité des milieux sur l'**estran***, le nettoyage des plages doit se faire dans le **respect des hautes mers** et des oiseaux nicheurs**. En effet, le nettoyage mécanique des hautes mers de mer dégrade profondément l'estran, réduit les apports organiques et élimine le stock de graines. Pour préserver cet habitat et les oiseaux qui y nichent – le Grand Gravelot notamment –, un **nettoyage manuel et sélectif** est primordial. Ces opérations de nettoyage, souvent prises en charge par les communes, peuvent faire l'objet de contrats Natura 2000.

*Portion de plage couverte et découverte par la marée. **Dépôt laissé par la marée.

Préserver un site accueillant

Il convient de **limiter les impacts de la fréquentation** en canalisant piétons, cavaliers et véhicules. Divers équipements permettent d'organiser les visites dans le respect de ces milieux sensibles : pose de ganivelles, plots, barrières, panneaux d'information, aménagement d'aires de stationnement, etc.

À chacun de faire preuve de respect et de bonne volonté pour préserver la beauté du site !



Grand Gravelot



Chardon bleu des dunes



Pose de plots à Héauville



Aire de stationnement de Biville